



FEUILLE DE ROUTE

DU PÔLE METROPOLITAIN

NORD FRANCHE-COMTE

LE MOT DU PRESIDENT

Créé avec la volonté d'agir dans l'intérêt du Nord Franche-Comté, le Pôle métropolitain a été conçu comme un espace de dialogue entre les EPCI et comme un outil au service du développement territorial.

Après avoir identifié les enjeux du territoire dans le document intitulé « Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, l'affirmation d'un Pôle moteur », qui a servi de contribution au SRADDET, il convenait de définir comment le Pôle, en tant qu'institution, pouvait répondre à ces enjeux.

Cette réflexion, menée dans une démarche de concertation, a conduit les élus à imaginer le Pôle par-delà ses statuts et ses axes de compétence.

Ainsi, il est apparu que la stratégie que le Pôle doit conduire repose sur trois rôles clés.

En premier lieu, le Pôle doit assurer un rôle prospectiviste. Ce faisant, il apportera aux acteurs du territoire une vision de long terme, propice à la réflexion stratégique et à la définition de projets d'intérêt métropolitain.

Il doit également être le porteur de l'identité territoriale. En effet, bien que le bassin de vie et d'emploi corresponde peu ou prou au périmètre du Pôle métropolitain, cet espace, à cheval sur trois départements, ne fait pas encore territoire. Donner du sens à l'expression « Nord Franche-Comté » garantira une meilleure visibilité à notre territoire et contribuera à son développement.

Enfin, le Pôle a vocation à encourager ou faciliter les rapprochements. Travailler de concert permet de démultiplier nos forces et d'offrir aux acteurs de notre territoire une offre de service plus étoffée et donc plus attractive.

Partager une vision de l'avenir, une identité et opérer des rapprochements, tels me semblent être les ingrédients d'une coopération fructueuse et prometteuse.

Charles Demouge
Président du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

Le mot du Président

01 | LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTÉ :
Un cadre d'action à l'échelle du Nord
Franche-Comté.....p.5

02 | L'ENJEU DU TERRITOIRE :
Construire une action métropolitaine au service
du territoire.....p.15

03 | LA FEUILLE DE ROUTE DU PÔLE METROPOLITAIN NORD
FRANCHE-COMTE
Le plan d'actions stratégiques du Pôle.....p.22

1

LE PÔLE METROPOLITAIN

Un cadre d'action à l'échelle du Nord
Franche-Comté

LE PÔLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTE

Partager une vision stratégique du territoire Nord Franche-Comté

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, créé en 2016, dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010, réunit les cinq intercommunalités (deux Communautés d'agglomération et trois Communautés de communes) qui constituent le territoire Nord Franche-Comté : Pays de Montbéliard Agglomération, le Grand Belfort, la Communauté de communes du Sud Territoire, la Communauté de communes du Pays d'Héricourt et la Communauté de communes des Vosges du Sud.

Ces cinq intercommunalités partagent une ambition commune : donner une cohérence à ce territoire de 310 000 habitants. Le Pôle est l'espace de coopération au sein duquel est décidée et portée la vision stratégique du territoire Nord Franche-Comté à l'échelle régionale et dans les dispositifs de contractualisation territoriale.

Logique historique de coopération inter territoriale à l'échelle du Nord Franche-Comté

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté s'inscrit dans une logique historique de coopération entre des collectivités territoriales nord-franc-comtoises. Au sein des structures qui ont précédé le Pôle : l'association Aire Urbaine 2000 et le Syndicat Mixte de l'Aire urbaine, un certain nombre de collectivités avaient associé leurs forces pour contribuer au développement et à l'aménagement du Nord Franche-Comté.

Cette culture du dialogue et de la coopération se poursuit aujourd'hui au sein du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté avec la même volonté de se rassembler pour porter les intérêts et projets du Nord Franche-Comté.

LES MEMBRES

Les 5 intercommunalités du bassin de vie et d'emploi du Nord Franche-Comté se sont réunies dans le Pôle pour mener des actions qui dépassent les frontières administratives en donnant une ambition commune au territoire.



Pays de Montbéliard Agglomération

139 776 HABITANTS - 72 Communes

Grand Belfort

103 741 HABITANTS - 52 Communes

Communauté de communes du Pays d'Héricourt

20 962 HABITANTS - 23 Communes

Communauté de communes du Sud Territoire

23 531 HABITANTS - 27 Communes

Communauté de communes des Vosges du Sud

15 350 HABITANTS - 22 Communes

Source : INSEE, RP 2017, populations municipales

Les populations municipales sont utilisées pour déterminer le montant des participations de chaque EPCI au budget du Pôle métropolitain.

LE CADRE D'ACTION

LE CADRE JURIDIQUE

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est un établissement public constitué par accord entre des établissements de coopération intercommunale. Son objectif est de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

Les intercommunalités membres se sont prononcées par délibérations concordantes sur « l'intérêt métropolitain des compétences qu'elles transfèrent ou des actions qu'elles délèguent au Pôle ».

L'intérêt métropolitain concerne les grands enjeux partagés par les membres du Pôle et qui dépassent leurs frontières administratives respectives.

Les statuts du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté lui donnent la possibilité de mener des actions sur 5 thématiques

- 5 THEMATIQUES D'ACTION -

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LA PROMOTION DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA CULTURE

L'AMENAGEMENT

LES TRANSPORTS ET LA MOBILITE

LA SANTE

1

Agir en complémentarité sans remettre en cause les prérogatives des intercommunalités

Le Pôle ne dispose pas de compétences propres, ce n'est pas une collectivité locale mais une structure de coopération à géométrie variable.

L'action du Pôle dépend de la volonté des intercommunalités membres d'agir ensemble sur des sujets communs. A ce titre il est un outil à disposition de ses cinq membres.

La forme et le contenu du Pôle ne sont pas définis par la loi, ils dépendent de la façon dont les territoires s'en saisissent et du contexte territorial que le Pôle participe à organiser.

2

Faire valoir l'intérêt métropolitain par delà les enjeux particuliers

Le Pôle est porteur d'une action collective au service exclusif de l'intérêt métropolitain. Il ne peut pas porter d'action au nom de l'un de ses membres.

Aucun membre ne peut s'approprier les réussites du Pôle.

L'ORGANISATION

LES INSTANCES

L'action du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté repose sur la volonté d'agir ensemble des élus des 5 intercommunalités qui le composent. Afin de faciliter l'action du Pôle tout en sécurisant la représentation et l'engagement de tous ses membres, les trois instances instituées ont des rôles clairement définis.



LE BUREAU

Le Bureau assure la gouvernance du Pôle, il est composé d'un Président et de quatre Vice-présidents. Par accord moral, les élus du Bureau métropolitain sont les Présidents des cinq intercommunalités du Nord Franche-Comté.

Le Bureau est un espace de construction du consensus et de suivi de l'exécution des projets portés au sein du Pôle. Ce principe de gouvernance doit permettre de faire émerger une vision stratégique de l'action du Pôle que les membres du bureau portent politiquement au sein du Comité métropolitain.

LE COMITE METROPOLITAIN

Le Comité métropolitain est l'instance institutionnelle composée de délégués désignés par les intercommunalités membres. La répartition des sièges du Comité métropolitain tient compte du poids démographique de chacun des EPCI. Le Comité est composé de 32 délégués titulaires et de 32 délégués suppléants. La suppléance n'est pas nominative. En revanche, un élu suppléant d'une intercommunalité ne peut pas remplacer un élu titulaire d'une autre intercommunalité.

L'ensemble des membres du Comité peut soumettre en séance un projet d'intérêt métropolitain, qui fera l'objet d'un débat et d'un vote pour initier son instruction en Comité de projet. Si le projet est retenu, un Comité de projet sera constitué afin de porter les actions nécessaires à sa mise en œuvre. Les élus suppléants ont la possibilité de participer aux Comités de projet. Le Comité métropolitain est le lieu de suivi d'avancement des projets du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté.

LES COMITES DE PROJET

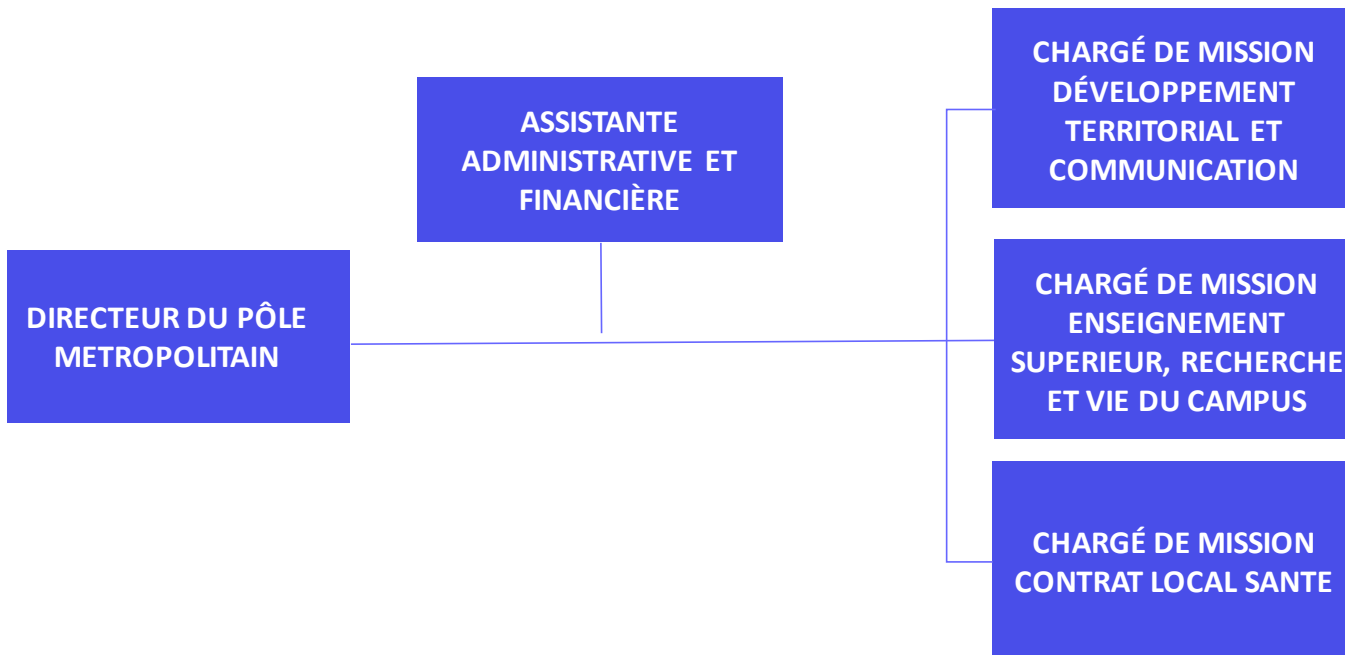
Les Comités de projet sont constitués d'élus membres du Comité métropolitain. Leur intégration à un Comité de projet se fait sur la base du volontariat et de l'intérêt pour le projet. Le Comité de projet a pour rôle de porter les actions nécessaires à sa réalisation. Les élus membres d'un Comité de projet s'engagent et sont responsables de la réussite du projet dont ils ont la charge.

Pour chaque projet, un porteur d'action et rapporteur sera identifié. Celui-ci aura à charge de présenter l'avancée du projet au Comité métropolitain.

L'EQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique du Pôle assure le fonctionnement opérationnel de l'action du Pôle, porte la réalisation des projets et instruit les opportunités d'action pour les soumettre aux élus.

L'EQUIPE TECHNIQUE



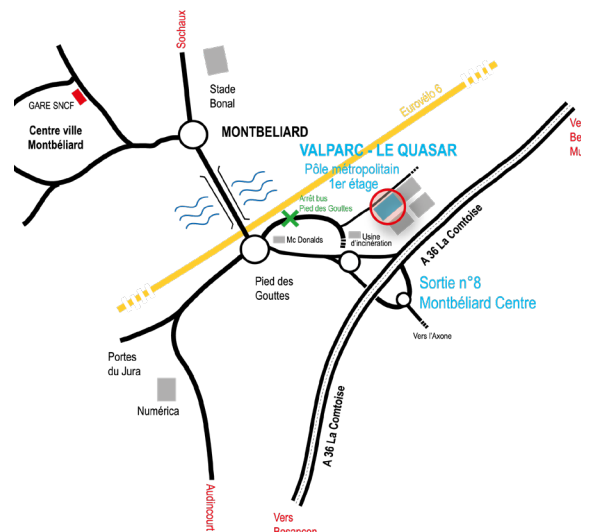
LES MOYENS

Les contributions financières des EPCI versées au Pôle s'effectuent en fonction du poids démographique de chacun.

Le Pôle peut s'appuyer sur les moyens humains de ses membres et sur ses partenaires pour conduire des projets d'intérêt métropolitain.

LES LOCAUX DU PÔLE

10 rue Frédéric Japy
Le Quasar 2
25200 Montbéliard



Bus : Ligne A, B ou F du réseau évoliY, arrêt « Pied des Gouttes » puis continuer à pied long du canal

Nota Bene : pour une question de place, les conseils métropolitains se tiennent généralement au siège de Pays de Montbéliard Agglomération.

PRINCIPES D'ENGAGEMENT DES ELUS ET DE L'ADMINISTRATION

Pour garantir le bon fonctionnement du Pôle métropolitain et faciliter l'aboutissement des projets, il est demandé à ses élus et à son administration de respecter un certain nombre d'engagements.

LES MODALITES DE REPRESENTATION

Au-delà des intérêts de leurs collectivités, les élus s'engagent à privilégier l'intérêt métropolitain dans les échanges et les décisions qui structurent l'action du Pôle.

Chaque élu du territoire est légitime pour proposer, porter et faire vivre des projets d'intérêt métropolitain.

LE BUREAU

Les élus membres du Bureau métropolitain se doivent d'être présents à chaque bureau. En cas d'empêchement, l'élu absent devra prévenir les services du Pôle. Le Président pourra décider de reporter, ou non, le bureau afin de garantir le consensus sur les dossiers soumis au vote des élus du Comité métropolitain.

LE COMITE METROPOLITAIN

Les élus du Comité métropolitain se doivent d'être présents lors des Comités métropolitains. Les élus se doivent de suivre l'avancement des projets du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté et de prendre connaissance de l'ordre du jour.

Il est attendu des élus qu'ils participent aux débats du Comité métropolitain.

En cas d'empêchement, les élus titulaires doivent indiquer leur indisponibilité à l'administration dans les plus brefs délais et donner pouvoir. Les élus suppléants sont invités à assister à l'ensemble des conseils métropolitains, même lorsqu'il ne leur est pas possible de prendre part au vote.

LES COMITES DE PROJET

Les projets devront être validés en séance plénière avant de constituer un comité de projet. Les élus volontaires pourront se constituer en Comité de projet pour porter et suivre un ou plusieurs projets de leur choix.

Au sein de chaque Comité de projet, un élu référent sera nommé, il aura la charge de rapporter les avancées du projet lors des Comités métropolitains et d'animer les sessions de travail de son comité.

Avec l'appui des agents salariés du Pôle ou, au besoin, de partenaires externes, les Comités de projet ont à charge de faire aboutir les projets.

L'ADMINISTRATION

Afin de permettre à l'ensemble des élus de participer activement à la vie du Pôle, l'administration communique les dates des comités métropolitain au moins un mois et demi à l'avance. En outre, l'administration communique les rapports préparatoires au plus tard une semaine et demi avant la tenue du comité métropolitain.

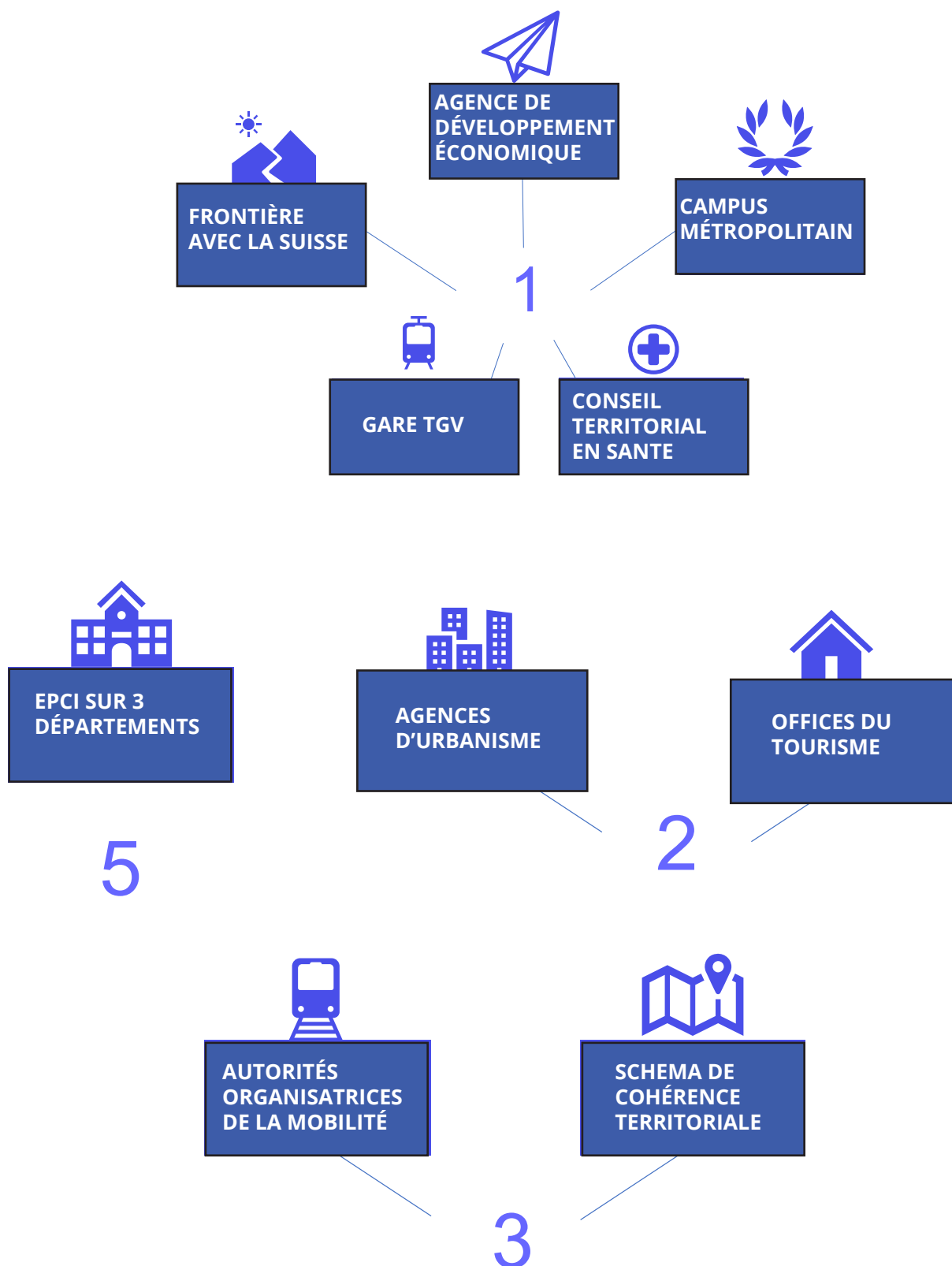
2

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Construire une action métropolitaine au service du territoire

- Le Nord Franche-Comté en chiffres
- Les enjeux du territoire
- Les défis du territoire

LE NORD FRANCHE-COMTE EN CHIFFRES



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

La flexibilité qu'offre le cadre juridique d'un Pôle Métropolitain permet à cette structure de construire son rôle et son action au plus près des enjeux de son territoire.

Pour autant, ces enjeux ne relèvent pas que de l'action de ce dernier, ils concernent l'ensemble des acteurs du territoire Nord Franche-Comté. L'étude préalable « Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, l'affirmation d'un pôle moteur » n'a donc pas vocation à définir le cadre d'action du Pôle mais à permettre à l'ensemble des acteurs du territoire qui liront ce document de partager un certain nombre d'enjeux qui traversent aujourd'hui le Nord Franche-Comté.

LES 5 ENJEUX POUR L'AFFIRMATION D'UN PÔLE MOTEUR

ENJEU 1 / UN TERRITOIRE D'INNOVATION

ENJEU 2 / UN TERRITOIRE DE MOBILITE

ENJEU 3 / UN TERRITOIRE DE NATURE

ENJEU 4 / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF

ENJEU 5 / UN TERRITOIRE METROPOLITAIN

ENJEU 1 : UN TERRITOIRE D'INNOVATION

Le Nord Franche-Comté est un territoire productif d'envergure nationale dont la dimension «technopolitaine» est une spécificité forte dans le système métropolitain régional. Le défi pour le territoire est de faire face aux enjeux des transitions économiques et numériques, en consolidant son appareil industriel d'importance stratégique, tout en favorisant sa diversification pour limiter sa vulnérabilité.

Pour y parvenir, les orientations à suivre sont :

- Valoriser l'excellence industrielle
- Miser sur l'économie de la connaissance
- S'appuyer sur les savoir-faire locaux pour diversifier l'économie
- Dynamiser l'économie du tourisme

ENJEU 2 : UN TERRITOIRE DE MOBILITE

La mobilité est un aspect fondamental de l'identité et du bon fonctionnement du bassin de vie constitué par le Nord Franche-Comté. A travers les voitures Peugeot, les trains Alst(h)om et la fabrication de pièces aéronautiques, le territoire a construit son identité autour des transports. Le défi aujourd'hui est de construire un territoire qui relie les habitants, les entreprises, les services, les points névralgiques et les lieux de vie avec un niveau d'accessibilité performant.

Pour y parvenir, les orientations à suivre sont :

- Donner accès à l'espace médian
- Structurer les acteurs locaux de transport
- Remettre en chantier la globalité de l'étoile ferroviaire
- Valoriser conjointement les réseaux cyclables et fluviaux
- Susciter l'intelligence collective de la mobilité

ENJEU 3 : UN TERRITOIRE DE NATURE

Niché entre deux massifs montagneux, parsemé de vallées, d'étangs, le Nord Franche-Comté est une mosaïque de milieux remarquables qui étonnent les visiteurs et méritent d'être préservés : les Vosges, cristallines et les plateaux septentrionaux du Jura, l'amorce du Sundgau alsacien...

A la fois patrimoine et ressource, cet environnement est le support et l'objet d'un territoire qui se veut exemplaire en matière environnementale et force de propositions en termes de solutions face aux enjeux des transitions climatiques et énergétiques.

La stratégie du Nord Franche-Comté pour y arriver :

- Considérer en commun le patrimoine naturel du Nord Franche-Comté et ses risques
- Concevoir l'eau comme un élément d'identité
- Gérer les ressources dans une logique de filière territorialisée
- Accompagner les transitions

ENJEU 4 : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF

Dans un bassin résidentiel de 300 000 habitants, l'amélioration des conditions de vie sur le territoire est une préoccupation constante des acteurs locaux dont l'objectif est de lutter contre les risques d'exclusion sociale et de ségrégation spatiale.

La stratégie du Nord Franche-Comté pour y arriver :

- Adapter l'offre de logements
- Préserver le maillage d'équipements et de services du territoire
- Consolider le Territoire de santé
- Requalifier les espaces dégradés
- S'appuyer sur la vitalité culturelle locale

ENJEU 5 : UN TERRITOIRE METROPOLITAIN

La concentration humaine, économique et fonctionnelle fait du Pôle Métropolitain un pôle régional de premier plan. Fort d'équipements communs et d'infrastructures de désenclavement majeures, le territoire veut renforcer ses nombreux attributs métropolitains pour qu'ils contribuent davantage à la dynamique locale de développement.

La stratégie du Nord Franche-Comté pour y arriver

- Renforcer les fonctions métropolitaines majeures
- Conserver et étoffer les fonctions administratives supérieures
- Confirmer le positionnement moteur du Nord Franche-Comté à l'échelle inter-régionale

Ces 5 enjeux ont été identifiés dans le cadre du document stratégique intitulé «Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, l'affirmation d'un Pôle moteur». C'est sur la base de ce document que les acteurs du Pôle ont adopté une stratégie métropolitaine dans une logique de coopération volontaire et consensuelle.

LES DEFIS DU TERRITOIRE

Pour répondre aux enjeux du territoire, le Pôle métropolitain doit s'atteler à :

DEFI 1 : DEPASSER LE DECOUPAGE ADMINISTRATIF COMPLEXE

Le territoire a connu des mutations territoriales qui ont rendu le découpage administratif complexe (fusion de régions, 3 départements, 5 EPCI, 2 centralités).

La réduction de 11 à 5 EPCI a renforcé la bipolarité du territoire métropolitain où un réseau de petites villes assure le rôle de pôles d'équilibre.

Le Pôle métropolitain n'étant pas une métropole son fonctionnement doit s'accommoder des possibles différences de priorités fixées par ses EPCI membres. C'est sur la volonté d'œuvrer pour le Nord Franche-Comté que repose la collaboration des EPCI au sein du Pôle. Le Pôle est l'espace de construction du « projet commun » du territoire Nord Franche-Comté. C'est à travers ce projet commun que les 5 EPCI feront territoire et pourront gagner en poids politique. En pensant à l'échelle du Pôle, en parlant d'une seule voix, en évitant la segmentation et l'empilement de projets le Nord Franche-Comté constituera un territoire cohérent.

DEFI 2 : PRENDRE SA PLACE DANS LA GRANDE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Avec plus de 300 000 habitants sur près de 200 communes, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté constitue l'un des bassins de vie les plus peuplés de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le Nord Franche-Comté constitue un bassin d'emploi majeur. Il est le territoire le plus industriel de la région : près de 24 % des emplois occupés relèvent du secteur industriel soit 16 % de l'emploi industriel à l'échelle régionale.

Acteur d'envergure régionale, le Pôle métropolitain a apporté sa contribution à l'élaboration du SRADDET « Ici 2050 » porté par la région Bourgogne Franche-Comté.

Ce document stratégique est porteur d'une démarche ambitieuse construite autour de 3 axes :

AXE 1 - Accompagner les transitions sociétales et technologiques dans un objectif de modification des pratiques privilégiant des modes de production et de consommation responsables.

AXE 2 - Organiser la réciprocité et la solidarité pour garantir la cohésion en renforçant la mise en commun des forces de chacun.

AXE 3 - Construire des alliances et s'ouvrir vers l'extérieur afin de garantir une cohérence entre les politiques de la région et celles des Régions limitrophes, dans les domaines couverts par le SRADDET, et rayonner aux échelles nationale et internationale.

DEFI 3 : RENFORCER SON POSITIONNEMENT TRANSFRONTALIER

Le Nord Franche-Comté et le canton du Jura, entre Belfort (France) et Bienne (Suisse) – constituent l'espace le moins montagneux de l'Arc jurassien. On retrouve sur cette partie de la frontière de nombreuses entreprises suisses ainsi que 5700 travailleurs transfrontaliers (source INSEE, RP 2015).

DES DYNAMIQUES EN COURS :

Le développement des emplois transfrontaliers : des entreprises, d'horlogerie notamment, se sont installées à la frontière afin de capter la main d'œuvre transfrontalière du Nord Franche-Comté.

Des équipements structurants :

- La réouverture de la ligne Belfort-Delle complète le réseau ferré transfrontalier
- L'autoroute transjurane
- L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse, à 45 minutes
- La gare TGV Belfort-Montbéliard

Une stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 a été adoptée en 2016 dans le cadre de la Conférence Trans Jurassienne :

4 axes prioritaires pour renforcer les coopérations (les mobilités et les échanges, le développement économique, la gestion de l'espace et des ressources naturelles, ainsi que le vivre ensemble).

DEFI 4 : RELEVER LE DEFI DE LA CONSTRUCTION METROPOLITAINE DANS L'ESPACE MEDIAN

L'espace médian est un espace de projet qui vise à mettre en commun des équipements d'intérêt public.

Notamment :

- La gare TGV de Belfort - Montbéliard à Meroux-Moval
- L'Hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans
- L'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) à Sevenans.
- Sur le Territoire de Belfort, la ZAC de la Jonxion a pour vocation d'accueillir locaux et bureaux et de réunir, à terme, plusieurs milliers d'emplois.
- La Jonxion est un espace médian qui cristallise des enjeux territoriaux en lien avec la nécessité d'en faire un espace accessible pour les quatre centralités d'autant que la Jonxion a été pensée en complémentarité avec les 4 villes-centre.

3

LA FEUILLE DE ROUTE DU PÔLE METROPOLITAIN

Le plan d'actions stratégiques du Pôle

- La démarche
- Les actions du Pôle
- Les 3 rôles du Pôle

LA DEMARCHE

LA CONCERTATION

Cette feuille de route a été écrite en concertation avec les élus du Comité métropolitain.

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté n'existe et n'agit que sur la base de la volonté des élus, c'est pourquoi ceux-ci ont été invités à contribuer à l'écriture de sa feuille de route, laquelle a vocation à guider l'action du Pôle pour les cinq prochaines années.

Pour l'élaboration de cette feuille de route, le Pôle a été accompagné par un cabinet de conseil spécialisé en concertation politique et stratégie territoriale. L'animation de trois ateliers de travail a permis d'associer les partenaires techniques du Pôle et les élus du Comité métropolitain. Le séminaire du 4 décembre, réunissant des élus de chaque EPCI, a conclu la démarche en initiant une dynamique favorable au déploiement du plan d'action dès l'année 2020.

LE SEQUENCEMENT DE LA REFLEXION

La réflexion a été séquencée en trois temps afin de donner au Pôle une base solide en partageant avec l'ensemble de ses membres les principes de son action.

Dans un premier temps, la réflexion stratégique a été engagée en 2018. Le séminaire du 12 janvier 2018 réunissant les Pôle et les agences d'urbanisme a permis de présenter les enjeux du Nord Franche-Comté. Le comité métropolitain a délibéré et validé le document intitulé « Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté- l'affirmation d'un pôle moteur.»

Dans un second temps, la phase de concertation a ouvert la réflexion sur la vocation du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté. C'est sur cette base que les actions stratégiques inscrites à la feuille de route ont été définies et priorisées.

A l'issue de cette démarche et après un travail de consolidation, la feuille de route du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté a été validé par les élus du Pôle lors du Comité métropolitain du 24 janvier 2020.

LES ETAPES DE LA DEMARCHE

1

REFLEXION STRATEGIQUE

En amont de la phase de concertation et d'élaboration de la feuille de route, le Pôle et ses partenaires ont mené une réflexion stratégique sur les enjeux du territoire et les bases de la stratégie métropolitaine. Ce cadre de réflexion a permis de s'assurer de la cohérence des actions inscrites dans cette feuille de route avec les enjeux métropolitains.

- 12 janvier 2018 : séminaire Pôle/Agences pour présenter les enjeux du Nord Franche-Comté
- 30 mars 2018 : Délibération du comité métropolitain pour valider le document intitulé « Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté – l'affirmation d'un pôle moteur »

2

Atelier de travail avec les partenaires techniques du pôle

Cet atelier a fait ressortir trois rôles attendus du Pôle sur des projets d'intérêt supérieur à celui de chaque EPCI pris isolément :

- Incubateur de coopération
- Porteur de l'identité territoriale
- Prospectiviste sur les enjeux du territoire

3

ATELIER DE CONCERTATION POLITIQUE 1 : DÉFINITION DE LA VOCATION ET DU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU PÔLE

Cet atelier a fait émerger la vocation du Pôle sur la base de laquelle a été défini son positionnement stratégique

SÉQUENCE 1 : LA VOCATION DU PÔLE

Partage du benchmark

Travail sur la vocation du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté : Pourquoi le Pôle ?

SÉQUENCE 2 : LE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

Diagnostic territorial : les enjeux du Nord Franche-Comté

Partage des projets proposés par les partenaires techniques

Travail en groupe sur la définition des objectifs stratégiques du Pôle.

4

ATELIER DE CONCERTATION POLITIQUE 2 : DÉFINITION DES PROJETS OPÉRATIONNELS, PRIORISATION ET PLANIFICATION

Sur la base des travaux de l'atelier précédent, les élus ont décliné le positionnement stratégique en projets opérationnels.

SEQUENCE 1: SYNTHÈSE DES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

SEQUENCE 2 : ATELIER DE TRAVAIL « DU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE A LA MISE EN ACTION »

Travail en sous-groupes par itération sur support A0.

5

SEMINAIRE DE TRAVAIL

Ce séminaire a permis de réaffirmer la légitimité du Pôle et de préciser et contextualiser ses actions opérationnelles.

Chaque action proposée lors des ateliers précédents a été discutée avec l'ensemble des élus présents.

Cette séquence de travail a conclu la démarche et a initié une dynamique favorable au déploiement de la feuille de route dès 2020.

6

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE AU COMITÉ METROPOLITAIN

Le document est approuvé par le Comité métropolitain le 24 janvier 2020.

Cette feuille de route est donc le fruit d'un travail de concertation et de réflexion collective dans lequel se sont investis les élus ainsi que les agents du Pôle. Tout au long de la démarche, c'est l'intérêt métropolitain qui a primé afin de faire de ce document stratégique un socle d'actions pour le Nord Franche-Comté.

LES ACTIONS DU PÔLE

Dans le cadre des domaines d'action définis dans ses statuts, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté a pris sa place sur la thématique de la santé en animant le contrat local de santé ; des transports en commun en travaillant à la création du Syndicat SRU qu'il devra coordonner ; de l'enseignement supérieur et de l'innovation en pilotant la signature du partenariat pour la création du campus métropolitain

Territoire d'industrie : Accompagner les industries du territoire

Le Pôle métropolitain assure le pilotage de la démarche Territoires d'industrie avec l'ambition d'accompagner les entreprises industrielles sur les enjeux de formation, de recrutement, d'attractivité du territoire et des entreprises, de fidélisation des salariés, d'innovation et de simplification administrative. Il participe aux réflexions engagées à l'échelle nationale qui ont un lien avec l'industrie (friches industrielles, pacte productif, ...).

Après avoir signé un protocole d'accord en mars 2019, cette démarche amènera le Pôle à organiser des ateliers thématiques (export, recrutement, ...) à destination des entreprises et à contractualiser avec l'Etat. Cette démarche constitue peut-être l'opportunité de concevoir une stratégie métropolitaine de développement économique.

Campus métropolitain Belfort-Montbéliard : Dynamiser l'enseignement supérieur

Le Pôle métropolitain assure l'animation du partenariat constitutif du Campus métropolitain Belfort – Montbéliard. L'objectif de ce partenariat est de renforcer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire, d'apporter du dynamisme à la vie étudiante et de contribuer au développement économique du Nord Franche-Comté. A cette fin, une stratégie territoriale de l'ESR reposant sur un diagnostic et un plan d'actions sera élaborée au cours de l'année 2020.

Contrat local de santé: Piloter les actions du contrat socle

Dès sa création, en septembre 2016, le Pôle a été identifié pour porter un Contrat Local de Santé à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Le CLS est structuré autour de 5 axes (développer la prévention-promotion de la santé, promouvoir un environnement favorable à la santé, améliorer les parcours de santé, renforcer l'accès aux soins et animer et évaluer le contrat local de santé). Le Pôle métropolitain assure le pilotage ou le copilotage d'actions inscrites au contrat socle et se met à la disposition des EPCI membres pour les appuyer dans la définition et la mise en œuvre des déclinaisons territoriales.

Le contrat de développement métropolitain : Suivre les projets clefs du territoire

Le Pôle métropolitain a assuré la coordination du Contrat de développement métropolitain signé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Structuré autour de trois axes majeurs (favoriser les conditions d'un développement conjoint de l'enseignement supérieur et de projets novateurs ; favoriser le développement foncier des entreprises et accompagner l'essor du numérique ; mettre en œuvre une politique globale d'attractivité), le contrat comporte 49 projets structurants qui représentent un investissement de 175 555 329 € HT. Le Pôle doit désormais assurer le suivi de la mise en œuvre des projets.

La sélection des projets FEDER : Programmer les projets de requalification de friches urbaines et de restructuration des quartiers prioritaires

Le Pôle métropolitain est autorité urbaine pour l'axe 5 du programme opérationnel FEDER – FSE Franche-Comté et Massif du Jura 2014-2020, un axe doté d'une enveloppe de 13 millions d'euros, pour financer des projets de requalification de friches et de restructuration des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le Nord Franche-Comté.

En tant qu'autorité urbaine, le Pôle métropolitain assure la sélection des projets avant une instruction des dossiers, sur le plan juridique, par la Région Bourgogne-Franche-Comté, elle-même autorité de gestion des fonds FEDER. Le Pôle métropolitain continuera à exercer ce rôle pour la programmation 2021-2027 et participe d'ores et déjà aux travaux préparatoires (participations aux ateliers techniques organisés par la Région, identification des besoins du territoire, ...)

Le Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté : Garantir le fonctionnement

Les trois autorités organisatrices de la mobilité du Nord Franche-Comté ont décidé de s'associer pour former le Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté. Celui-ci a été créé par arrêté préfectoral le 20 décembre 2019. Ce syndicat, adossé au Pôle métropolitain, a pour objectifs d'assurer la coordination des services de transport de voyageurs et de mettre en place un système d'information à l'intention des usagers ainsi qu'un système de tarification coordonnée permettant la délivrance de titres de transport uniques. Deux agents du Pôle métropolitain sont mobilisés pour assurer le fonctionnement du syndicat (gestion du budget, organisation des réunions, ...) et pour garantir la mise en œuvre de ses compétences obligatoires. Ce syndicat pourrait préfigurer une AOM unique à l'échelle du Nord Franche-Comté.

LES RÔLES DU PÔLE

Tout en adaptant les modalités d'action aux domaines définis dans ses statuts, 3 rôles du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté ont été retenus lors des ateliers de concertation et ont fait l'objet d'un développement dans le plan d'actions.

Ces trois rôles ont été définis en tenant compte des atouts du Pôle, des attentes de ses membres et de ses partenaires techniques et des enjeux actuels du territoire.

Les sujets dont il est amené à s'emparer dans le cadre de ces rôles sont des sujets d'intérêt métropolitain, qui nécessitent un traitement global et une coordination des acteurs du territoire.

Cette feuille de route décline, pour chacun des rôles, les actions à mener d'ici à 2025 au service des intérêts du Nord Franche-Comté.

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

Imaginer le futur pour anticiper les enjeux de demain

LE PÔLE PORTEUR DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE

S'affirmer à l'échelle régionale, nationale et internationale

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

Être l'espace projet pour repenser l'action publique locale

LA FEUILLE DE ROUTE DU PÔLE

Ces trois rôles ont été pensés afin de permettre au Pôle d'avoir un approche systémique du territoire Nord Franche-Comté. Ainsi, ces rôles sont étroitement liés et visent à donner un destin commun au territoire. En effet, c'est en articulant une vision commune de l'avenir, des éléments d'identité affirmés et une stratégie d'organisation de l'action locale performante que le Nord Franche-Comté réalisera son destin de territoire et relèvera l'ensemble des enjeux auxquels il fait face.

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

Sur les sujets déterminés dans la feuille de route, le Pôle mène des études prospectives à 5, 10, 15 ans et assure une veille qu'il met éventuellement à disposition de ses membres et des ses partenaires (ADNFC, par exemple).

REFLECHIR AUX ANTICIPATIONS NECESSAIRES SUR :

- Les évolutions économiques
- Les ressources énergétiques
- Les évolutions numériques

LE PÔLE PORTEUR DE L'IDENTITE TERRITORIALE

Le Pôle doit construire l'identité du Nord Franche-Comté et développer les outils qui permettront de la porter. Dans cette logique, il s'attache à en faire valoir les atouts différenciants et avantages comparatifs en cohérence avec les actions menées par ses membres et par l'Agence de Développement économique Nord Franche-Comté

AFFIRMER LA COHERENCE DU TERRITOIRE A TRAVERS :

- Les marqueurs du territoire
- Les outils de communication

LE PÔLE PREFIGURATEUR DE RAPPROCHEMENT

Le Pôle peut constituer un espace projet privilégié pour construire différentes formes de coopération sur le territoire : mutualisation, coordination d'action, rapprochement des structures qui agissent à l'échelle métropolitaine, création d'instances spécifiques...

APPUYER LA COORDINATION DES STRUCTURES DU TERRITOIRE

- Les conseils de développement
- Les offices du tourisme
- Les chambres de commerce et d'industrie
- Les scènes nationales

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

Pour un territoire, la prospective est une fonction stratégique qui consiste à élaborer des scénarios possibles pour le futur sur la base de l'analyse des données disponibles, des tendances à l'œuvre mais aussi des signaux faibles qui sont autant de ruptures potentielles pour l'avenir.

Agir en prospectiviste pour le Pôle, c'est se poser la question de l'état des choses dans 5, 10, 15 ans sur les sujets d'intérêt métropolitain afin de fournir aux instances du territoire une aide à la décision. Ceux-ci pourront ainsi être acteurs des évolutions et seront en position de construire l'avenir souhaitable.

Ce n'est qu'à l'échelle métropolitaine qu'une analyse prospective a du sens : le futur est le fruit des interactions entre l'ensemble des acteurs d'un écosystème qui dépasse les frontières administratives.

LES QUESTIONS TYPES D'UNE ANALYSE PROSPECTIVE

Quels sont les facteurs à la base de la dynamique du système, du phénomène étudié ?

Quelles sont les tendances lourdes pour ces facteurs ?

Quels sont les acteurs du phénomène dont le comportement peut influencer l'avenir ?

Quels sont les scénarios possibles ?

Peut-on les évaluer par rapport à un critère de valeur ?

Quelles sont les stratégies qui permettent de faire prévaloir le scénario souhaitable, d'éviter l'indésirable, etc. ?

LES TROIS MOMENTS CLEFS D'UNE ETUDE PROSPECTIVE

Une étude prospective vise à définir les différentes évolutions possibles d'un système donné (qui pourrait être une institution, un phénomène, un domaine particulier, etc.) à partir d'un état présent.

Le présent

- Connaître la situation de départ
- Déterminer les éléments dynamiques qui pourraient façonner l'avenir
- Saisir ce qui justifie l'exploration du futur sur cette problématique
- Regarder le passé du système pour en tirer des enseignements sur l'avenir

Les futurs possibles

- Explorer les différents futurs possibles sur la base des dynamiques actuelles
- Evaluer les situations plausibles : Quelles opportunités nouvelles ? Quelles menaces ? Quels défis ?
- Adopter une posture de résilience et se mettre en capacité de faire face à l'imprévu par anticipation

Le cheminement vers le futur souhaitable

- Adopter une attitude proactive pour provoquer les changements qui permettent de faire évoluer le présent vers un futur souhaitable ou de bloquer l'avènement de situations indésirables

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

L'ACTION DU PÔLE SUR CE RÔLE

THEMATIQUES D'ACTION DU PÔLE

- Les évolutions économiques et leurs liens avec la formation
- Les évolutions numériques
- L'évolution des ressources énergétiques

LA METHODOLOGIE D'ACTION DU PÔLE

- Réaliser un diagnostic prospectif et dynamique
- Animer des journées thématiques
- Mobiliser les parties prenantes du territoire

LES MOYENS DU PÔLE

- Les outils existants des EPCI membres et partenaires
- Les données des EPCI membres et des agences d'urbanisme
- Une approche prospective : thèse CIFRE, experts invités ...

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

FICHE ACTION

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

POURQUOI ?

TRAVAILLER À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

◊ Le Nord Franche-Comté : un territoire fortement dépendant des acteurs industriels

Le Pôle métropolitain est un territoire de tradition industrielle structuré autour des filières de la mobilité, de l'énergie et du luxe. Les crises successives qui pèsent sur ces secteurs fragilisent le Nord Franche-Comté qui concentre 16 % des emplois industriels régionaux. Cette dépendance peut fragiliser le dynamisme du territoire, il est donc nécessaire de se mettre en capacité d'anticiper les évolutions auxquelles sont confrontés ces acteurs afin d'initier les actions nécessaires pour les accompagner : évolutions des besoins de compétence, évolutions des chaînes de production, évolutions des besoins en réserves foncières.

◊ La nécessité de poursuivre sa structuration pour préserver son attractivité auprès des acteurs économiques

Au delà des filières historiques qui alimentent aujourd'hui le dynamisme du territoire, le Nord Franche-Comté doit poursuivre sa structuration pour attirer d'autres acteurs économiques. Mais quels seront les acteurs économiques de demain ? C'est à cette question que le Pôle doit répondre afin d'identifier les actions pertinentes pour attirer ces acteurs stratégiques sur son territoire. Cette démarche doit permettre de créer un écosystème économique à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Comment ?

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE L'EXISTANT

- ◊ Une cartographie des réserves foncières
- ◊ Une cartographie des activités en lien avec les dynamiques de recettes et pressions fiscales
- ◊ Un état des lieux de l'offre de formation et des besoins en formation des entreprises

ANIMER UN THINK THANK TERRITORIAL

- ◊ Des séminaires par filière industrielle
- ◊ Des séminaires sur la formation (permettant notamment la rencontre entre les acteurs économiques du territoire et les étudiants)

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

FICHE ACTION

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS NUMÉRIQUES

POURQUOI ?

LA NECESSITE D'ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMERIQUE

◊ Un enjeu de développement économique

Le numérique est un facteur clef de l'évolution des activités économiques, qui a permis l'émergence de nombreuses start-up, de nouveaux métiers ainsi que le développement de nouvelles organisations du travail comme le télétravail et le coworking.

Les évolutions numériques sont permanentes et l'offre de service numérique est un sujet clef pour le développement d'un territoire. Pour ces raisons, il est nécessaire pour le Nord Franche-Comté de bénéficier d'une vision claire de ce qu'est le numérique, ce que sont les attentes des acteurs et ce qu'il sera demain.

◊ Un enjeu d'inclusion numérique

Face à ces évolutions, il est nécessaire de penser aux actions à prendre pour rendre le numérique accessible à chaque individu en lui transmettant les compétences numériques qui seront un levier de son inclusion, sociale et économique. Cet accompagnement doit se faire en continu et dans la continuité des impacts des évolutions numériques notamment sur les services au public.

Sur quoi ?

TROIS AXES DE TRAVAIL

- ◊ Le télétravail
- ◊ L'émergence du secteur de la « tech »
- ◊ L'inclusion numérique

LE PÔLE PROSPECTIVISTE

FICHE ACTION

ANTICIPER LES EVOLUTIONS DES RESSOURCES ENERGETIQUES

POURQUOI ?

RELEVER LE DEFI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE A L'ECHELLE DU NORD FRANCHE-COMTE

◊ Un territoire industriel porteur de nombreux enjeux

Le Nord Franche-Comté est un territoire industriel qui doit faire face aux défis de la transition énergétique : émission de gaz à effet de serre, pollution de l'air, gestion des ressources... Dans un contexte d'urgence climatique, il est nécessaire de penser une action coordonnée à l'échelle de territoires importants et impliquant l'ensemble des parties prenantes : EPCI, acteurs économiques, associations. C'est en ce sens que le Pôle apparaît comme un acteur légitime pour impulser la dynamique de l'écosystème nord-franc-comtois.

◊ Des difficultés hydriques

Les EPCI membres du Pôle partagent les mêmes difficultés hydriques et sont interdépendants pour l'accès à cette ressource. Si le Pôle n'a pas vocation à mener les études d'anticipation sur les risques hydriques, il peut appuyer les collectivités dans la gestion de cette ressource partagée et jouer un rôle de médiateur politique en cas de crise hydrique.

Sur quoi ?

QUATRE AXES DE TRAVAIL

- ◊ PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
- ◊ REDUCTION DES GAZ A EFFETS DE SERRE
- ◊ DEVELOPPEMENT DES ENERGIES PROPRES
- ◊ GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

LE PÔLE PORTEUR DE L'IDENTITE TERRITORIALE

L'identité d'un territoire est un objet mouvant, qu'il n'est pas aisé de définir. En effet, les représentations des différentes parties prenantes peuvent varier en fonction des usages et des intérêts de chacun. Ainsi, l'habitant qui vit le territoire au quotidien n'aura pas le même rapport à celui-ci qu'un élu qui se doit d'en être le représentant et d'en avoir une vision stratégique. Les acteurs économiques quant à eux se représentent le territoire à l'aune d'enjeux relevant de l'attractivité, du positionnement stratégique et des ressources disponibles...

L'identité territoriale est le socle de l'image territoriale. C'est cette identité que le Pôle doit aujourd'hui construire et porter avec les usagers du territoire qui en sont les premiers ambassadeurs.

Au-delà de ces divergences liées à la diversité des approches du territoire, le territoire Nord Franche-Comté existe comme bassin de vie et d'emploi. C'est dans les réalités partagées par les acteurs du territoire, qu'il faut trouver les marqueurs sur lesquels construire l'identité territoriale. Celle-ci permettra de donner corps à un espace aujourd'hui vécu comme territoire. Les marqueurs peuvent être : les projets structurants portés à l'échelle du Nord Franche-Comté, les industries du territoire, les enjeux partagés par les intercommunalités, le patrimoine bâti ...

Pour dépasser les frontières administratives, c'est la cohésion qui doit être créée à travers la construction d'une identité commune.

LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Affirmer l'identité d'un territoire, c'est également affirmer ses atouts différenciants et ses avantages comparatifs dans une logique de marketing territorial. Cette démarche doit permettre l'adaptation de l'offre territoriale fondée sur la connaissance de l'environnement pour répondre à des objectifs d'attractivité et d'hospitalité.

Le Nord Franche-Comté a déjà recours à cette stratégie à travers sa marque de territoire SO NORD FRANCHE-COMTE qui vise à promouvoir l'attractivité et le dynamisme du territoire auprès des acteurs économiques. Pour autant, l'image de marque qui est pertinente dans une logique de développement économique n'as pas forcément d'effets sur l'identité du territoire pour ses habitants.

Le travail de fond du Pôle sur l'identité du territoire est une autre approche qui s'avère particulièrement pertinente car elle renforce intrinsèquement les relations entre les acteurs du territoire et contribue à porter la marque de territoire en en renforçant les fondements.

LE PÔLE PORTEUR DE L'IDENTITE TERRITORIALE

L'ACTION DU PÔLE SUR CE RÔLE

THEMATIQUES D'ACTION DU PÔLE

- Les marqueurs territoriaux
- Les outils de communication

LES ACTIONS DU PÔLE

- Construire l'identité
- Construire les outils de communication
- Incarner le Nord Franche-Comté vers l'extérieur

LES MOYENS DU PÔLE

- Le site internet du Pôle
- Les partenariats : offices du tourisme, agence de développement économique, universités...

LE PÔLE PORTEUR DE L'IDENTITE TERRITORIALE

FICHE ACTION

Construire l'identité territoriale et les outils pour la porter

POURQUOI ?

PENSER UNE REPRESENTATION COMMUNE QUAND ON PARLE A L'EXTERIEUR

◊ Faire résonner l'aire de vie et l'unicité territoriale

Le Nord Franche-Comté existe comme bassin de vie, pour autant l'identité du territoire n'est pas encore formalisée et incarnée dans l'absolu. Il est donc nécessaire pour ce territoire de s'affirmer auprès de ses habitants et de l'extérieur et de mettre en valeur ses avantages comparatifs. Il s'agit pour le Pôle de parvenir à définir ce que vivent les habitants, en synthétisant les représentations de chacun. Cette identité une fois construite et formalisée devra être portée par le Pôle : il s'agit autant de l'animer, que de la faire vivre en lien avec les autres acteurs du territoire. Pour cela, le Pôle devra développer les outils adaptés : coordonner l'identité visuelle, alimenter le site internet vitrine du territoire ...

◊ Partir des atouts du territoire pour en faire une identité

L'identité d'un territoire est un véritable enjeu d'attractivité. Affirmer son identité permet de développer une approche de marketing territorial mettant en valeur les éléments différenciants du territoire. Le Nord Franche-Comté a de nombreux atouts à faire valoir pour poursuivre son développement comme territoire industriel innovant. C'est sur la base de ces atouts que le territoire trouvera les éléments de synergie qui dépassent les enjeux d'attractivité économique.

Comment ?

IDENTIFIER LES MARQUEURS TERRITORIAUX

Afin de construire l'identité du territoire sur la base du vécu des habitants et de dépasser les représentations de chacun, le Pôle développera un processus de concertation qui permettra à l'ensemble des habitants et des acteurs de s'exprimer sur les marqueurs du territoire.

◊ Un concours photo à destination des habitants du Nord Franche-Comté

COORDONNER LES ELEMENTS VISUELS

Une identité visuelle du Nord Franche-Comté a été développée par l'Agence de Développement économique Nord Franche-Comté et le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté qui partagent un logo commun. Cette identité visuelle doit être élargie au campus Métropolitain récemment créé. Le Pôle coordonnera cette identité visuelle pour faire en sorte que l'ensemble des projets qui dépassent le périmètre d'action d'un EPIC soient identifiés comme des projets « Nord Franche-Comté ».

- ◊ Mise à disposition d'outils de communication pour les acteurs du territoire
- ◊ Développement et animation du site internet du Nord Franche-Comté

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

Le Pôle est un espace de neutralité politique. En effet, son action et son organisation sont dédiées à l'intérêt métropolitain. C'est cette spécificité qui lui donne la capacité de mener à bien des projets qui risqueraient d'échouer sous l'effet des jeux d'opposition ou d'appropriation politiques : les réussites comme les échecs du Pôle sont collectifs.

Le Pôle, espace de projet de coopération, de rapprochement et de concertation politique, fonctionne comme un incubateur qui doit permettre de faire aboutir des dynamiques favorables à l'intérêt communautaire.

Le découpage administratif complexe du Nord Franche-Comté engendre une multitude d'interlocuteurs selon les politiques publiques et la coexistence de différentes structures qui œuvrent sur un périmètre territorial restreint par les frontières administratives. Paradoxalement, l'enjeu de ces structures est d'intérêt métropolitain. Dès lors, dans la perspective d'œuvrer pour l'intérêt métropolitain, les opportunités de coordination de leurs actions doivent être envisagées.

Le Pôle, comme espace projet, permet par sa neutralité de lever les freins liés à la peur de l'absorption d'une structure par une autre, la crainte de l'échec de l'initiative...

En tant qu'incubateur son rôle n'est pas tant de garantir l'aboutissement du rapprochement, mais de créer les conditions de réussite de celui-ci.

Dans ce rôle le Pôle doit également se montrer proactif, en portant des études de l'existant afin de considérer l'ensemble des possibilités d'optimisation de l'action à l'échelle du Nord Franche-Comté.

LES ETAPES DE L'INCUBATION

OBJECTIVER LES POSSIBLES

PORTER UNE ETUDE SUR LA FAISABILITE ET LA FORME DE LA COOPERATION

CREER LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA COOPERATION

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

L'ACTION DU PÔLE SUR CE RÔLE

THEMATIQUES D'ACTION DU PÔLE

- Conseil de développement
- Offices du tourisme
- Chambre du commerce et d'industrie
- Scènes nationales

LES ACTIONS DU PÔLE

- Consolider la vision de l'intérêt communautaire sur la thématique
- Réaliser un diagnostic des structures existantes (missions, périmètre d'action...)
- Porter l'étude de faisabilité (juridique, financière, RH, matérielle...)
- Identifier opportunités de rapprochement et proposer des scénarii (coopération, action coordonnée, mutualisation, fusion, création d'une structure)
- Créer les conditions de réussites du rapprochement

LES MOYENS DU PÔLE

- La mobilisation d'AMO
- Ses locaux, comme espaces de discussion neutre politiquement

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

FICHE ACTION

CREER UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN

POURQUOI ?

FAIRE VIVRE LE TERRITOIRE NORD FRANCHE-COMTE AU-DELA DES INSTANCES POLITIQUES

◇ Permettre aux acteurs sociaux économiques du Nord Franche-Comté de parler d'une seule voix

Afin de faire vivre le territoire métropolitain, il est nécessaire de penser une entité de dialogue et de coopération territoriale intégrant les acteurs privés du territoire. Aujourd'hui, un seul Conseil de développement existe, à l'échelle de PMA, ce qui ne permet pas de faire remonter au niveau du Pôle la vision de l'ensemble des acteurs. Le Pôle pourrait appuyer les EPCI dans la constitution d'un Codev métropolitain, afin de concrétiser l'ambition territoriale et de co-construire les projets métropolitains.

◇ Renforcer l'action métropolitaine

La feuille de route du Pôle métropolitain proposée par les élus a également été travaillée par les partenaires du Pôle et les agents du Pôle. Afin de lui donner toute sa capacité d'action sur le territoire Nord Franc-comtois, il est nécessaire qu'elle puisse trouver une résonance dans la société civile. Composée des acteurs sociaux et économiques du territoire, le Codev pourrait appuyer le Pôle métropolitain dans le cadrage et la concrétisation de ses actions en rapprochant encore cette structure de coopération politique des enjeux du territoire.

Comment ?

- ◇ Etudier les deux scénarios possibles :
SCENARIO 1 : La constitution d'un conseil de développement métropolitain (rattaché au Pôle)
SCENARIO 2 : l'animation, par le Pôle métropolitain d'une conférence métropolitaine des conseils de développement qui seraient mis en place par chaque EPCI.
- ◇ Définir les conditions d'acceptation de la création d'un Codev métropolitain
- ◇ Poser les modalités de gouvernance et d'animation
- ◇ Définir son organisation, son financement et l'organisation des ressources mobilisées pour le faire vivre.

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

FICHE ACTION

ETUDIER LA FAISABILITE DU RAPPROCHEMENT DES OFFICES DU TOURISME

POURQUOI ?

CREER UNE DESTINATION TOURISTIQUE UNIQUE NORD FRANCHE-COMTE

◊ Renforcer la lisibilité de l'offre du territoire

Le Nord Franche-Comté propose une offre touristique aujourd'hui fragmentée qui ne couvre pas l'ensemble du territoire. En lien avec des enjeux d'attractivité et de développement économique, la fusion des OT ou leur rapprochement institutionnel permettrait de développer une offre touristique à l'échelle du territoire. Par exemple, aujourd'hui, chaque EPCI a son propre agenda culturel et sportif, ce qui rend difficile la lisibilité des évènements. De même les OT font face à des enjeux communs de développement des supports numériques qui mériteraient mutualisation.

◊ Décupler le puissance de la promotion de l'offre territoriale

De plus, la promotion du territoire vis-à-vis de la Bourgogne-Franche-Comté et de l'étranger appelle un positionnement, une organisation et une force de frappe critiques. La proximité entre les villes-centre rend d'autant plus pertinent ce projet que les habitants et les touristes ont l'habitude de se déplacer au-delà des frontières administratives. Ce projet vise donc à renforcer l'identité du territoire et son attractivité touristique aux niveaux national et régional.

Comment ?

METTRE EN VALEUR LA DESTINATION TOURISTIQUE NORD FRANCHE-COMTE

La création d'une destination touristique « Nord Franche-Comté » portée par un Office du Tourisme Nord Franche-Comté est un aboutissement qui passe par plusieurs étapes :

◊ ETAPE 1 : CONSTRUIRE LA DESTINATION TOURISTIQUE

◊ ETAPE 2 : DEVELOPPER UN AGENDA COMMUN

◊ ETAPE 3 : PORTER UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR LE RAPPROCHEMENT DES OFFICES DU TOURISME

LE PÔLE INCUBATEUR DE COOPERATION

FICHE ACTION

ETUDIER LA FAISABILITE DE RAPPROCHEMENT DES CCI

POURQUOI ?

PENSER UNE ACTION GLOBALE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A L'ECHELLE METROPOLITAINE

◇ Pour une action cohérente des acteurs du développement économique

En lien avec les dynamiques économiques et les enjeux de l'enseignement supérieur, le Pôle pourrait apporter un regard sur les opportunités de coordination des 3 chambres de commerce et d'industrie présentes sur le territoire. Ces structures, par les liens qu'elles entretiennent avec les entreprises et les actions qu'elles mènent, contribuent au rayonnement économique de leur territoire. Or, comme les collectivités l'ont partagé dans l'étude préalable, le développement économique est avant tout un champ d'action métropolitain.

◇ Dépasser les enjeux partisans

Sans forcer leur rapprochement, il pourrait être pertinent d'étudier indépendamment des enjeux partisans l'intérêt de penser une action concertée. Le Pôle, comme représentant du territoire métropolitain et porté par sa neutralité politique, apparaît être l'acteur pertinent pour jouer ce rôle et pousser d'éventuelles propositions auprès des acteurs consulaires.

Comment ?

◇ Analyse comparée des structures consulaires dans d'autres territoires

◇ Analyse de la complémentarité d'action

◇ Animation du débat politique sur les opportunités de coordination

◇ Lien avec les acteurs consulaires

EN CONCLUSION

Aujourd'hui, le Nord Franche-Comté est entré dans une ère de transitions multiples que seule une dynamique métropolitaine ambitieuse peut structurer, porter et accompagner.

Dans cette perspective, l'ensemble des acteurs du territoire sont amenés à adopter une vision élargie à l'échelle du bassin de vie et d'emploi que constitue le Nord Franche-Comté.

Pour garantir que cette vision soit partagée par l'ensemble des acteurs, le Pôle métropolitain se doit d'assurer les trois rôles qui lui sont confiés.

Alimenter la réflexion prospective participera à l'émergence d'une pensée systémique et métropolitaine qui favorisera les synergies et permettra de faire face, collectivement, aux enjeux de demain.

Porter l'identité du territoire nord-franc-comtois, contribuera également à développer une culture commune, propice à la collégialité.

Enfin, préfigurer les rapprochements implique, évidemment, d'adopter une posture partenariale seule à même de structurer une pensée et des projets relevant d'un intérêt supérieur : l'intérêt métropolitain.

Ainsi, le Pôle se veut le garant du développement d'une réflexion métropolitaine, dont les retombées doivent se traduire par une amélioration des services apportés à l'ensemble des acteurs du territoire nord-franc-comtois.



PÔLE
MÉTROPOLITAIN
NORD FRANCHE-COMTÉ

10 rue Frédéric Japy
Le Quasar 2
25200 Montbéliard
Tèl : 03 39 30 00 65
Mél : contact@pmnfc.fr